

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 86 accordant un témoignage collectif de satisfaction à trois commis des P.T.T. en service à la Station Intercoloniale de T.S.F.

n° 86

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 janvier 1943

Numéro JO
n° 3 du 01/02/1943

Date du numéro
1 février 1943

TEXTE INTÉGRAL

Un témoignage collectif de satisfaction est accordé à : M.M. DELAVET, Commis principal des P.P.P., RUIZ, Commis des P.T.T., DRACH, Opérateur auxiliaire, en service à la Station Intercoloniale de T.S.F. de Djibouti pour leur zèle professionnel et les services qu'ils ont rendus de puis le début de la guerre en contribuant à assurer des liaisons radiotélégraphiques d'importance vitale, dans des conditions de travail très pénibles du fait d'un séjour colonial prolongé, et des difficultés matérielles de travail. Ont, en outre, constamment fait preuve du plus complet dévouement à la cause de la France Combattante et des Alliés qu'ils ont aidée de toute leur énergie et de toute leur intelligence au mépris de leur sécurité personnelle.